AÉROCLUB. Le club a tenu son assemblée générale à Pouilloux. mars 2010

Franchir le mur des 100

L'aéroclub du Bassin minier a tenu son assemblée générale. Objectif : passer le cap des 100 adhérents.



Pendant l'assemblée générale. Photo P.J.

Présentant le rapport d'activité 2009, Jean-Marie Marteil, le secrétaire, a précisé que la légère baisse d'activité constatée était sans doute due à la situation économique, mais également à la difficulté de faire le plein de carburant des avions, du fait des travaux de mise aux normes de la station, débutés en juin et terminés peu avant Noël. Ces travaux ont pu être menés à bien grâce au concours de la CCM.

386 heures de vol pour la formation

Le départ de l'instructeur, Sylvain Mariambourg, au printemps dernier, a pénalisé la formation des apprentis pilotes. Heureusement, des instructeurs bénévoles ont assuré 255 heures de vol sur les 386 dispensées.

L'année 2009 a néanmoins été riche en événements : outre la participation à différents meetings ou sorties, le club s'est impliqué dans l'opération « 1 enfant, 1 avion, 1 rêve » qui s'est déroulée à Chalon, à l'intention des enfants handicapés. Le 22 août à Pouilloux, s'est déroulé le rassemblement des jeunes pilotes de Saône-et-Loire, parfaitement organisé par les jeunes du club, en totale autonomie.

Jean-Pierre Doin et Marc Maréchal, responsables techniques, ont apporté des précisions sur le matériel et fait des recommandations sur son utilisation, chacun dans son domaine.

Vol de nuit et ULM

Le président, Alexandre Léger, a formulé le souhait de voir le nombre d'adhérents passer à 100 (95 actuellement) et d'atteindre les 1 500 heures de vol (1 354 en 2009), notamment en augmentant les voyages et le vol de nuit. Le développement de l'activité ULM pourrait fournir un vivier intéressant de candidats au pilotage.

Le président du comité départemental des aéroclubs de Saône-et-Loire a félicité l'équipe locale et a invité à l'optimisme, même si les temps sont durs, notamment au niveau des subventions institutionnelles. Heureusement que le bénévolat demeure une valeur bien ancrée.

PAUL JACQUET (CLP)